

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahim, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Sévérin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés par de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire

Rokia Alexandra KONATE¹

Résumé :

Entre 1989 et 2012, la Côte d'Ivoire a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés libériens fuyant la guerre civile. Contrairement à d'autres pays de la sous-région, elle a privilégié un modèle d'accueil communautaire sans encampement massif, fondé sur l'hospitalité locale, l'intervention des ONG et une gestion institutionnelle partiellement déléguée. Cet article propose une analyse des effets sociaux, politiques et symboliques de ce modèle de protection. Sur le plan social, l'intégration des réfugiés a produit des formes de cohabitation, de solidarité, mais aussi des tensions autour de l'accès à la terre et aux ressources. Politiquement, la présence des réfugiés a redéfini les rapports de pouvoir local, suscité des enjeux de citoyenneté et parfois alimenté des représentations sécuritaires. Symboliquement, les mémoires de l'exil, les récits de l'accueil et les silences post-crise ont contribué à façonner les identités collectives des réfugiés et des communautés hôtes. En combinant approche sociohistorique et travail de terrain, cette étude met en lumière les traces durables des expériences migratoires forcées, tout en interrogeant la gouvernance migratoire en Afrique de l'Ouest.

Mots clés : Réfugiés - Communautaire - Intégration - Gouvernance – Mémoire- L'exil

Abstract

Between 1989 and 2012, Côte d'Ivoire welcomed tens of thousands of Liberian refugees fleeing civil war. Unlike other countries in the sub-region, Côte d'Ivoire favored a community-based reception model without mass encampment, based on local hospitality, NGO intervention and partially delegated institutional management. This article analyzes the social, political and symbolic effects of this protection model. Socially, the integration of refugees has produced forms of cohabitation and solidarity, but also tensions over access to land and resources. Politically, the presence of refugees has redefined local power relations, raised issues of citizenship and sometimes fuelled perceptions of security. Symbolically, memories of exile, stories of welcome and post-crisis silences have helped shape the collective identities of refugees and host communities. Combining a socio-historical approach and fieldwork, this study sheds light on the lasting traces of forced migration experiences, while questioning migration governance in West Africa.

Keywords : Refugees - Community - Integration - Governance – Memory-Exile

¹ Enseignante-Chercheuse à L'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB), Yamoussoukro (RCI), konatealexandra@gmail.com

Introduction

Depuis les années 1990, l'Afrique de l'Ouest est le théâtre de crises politico-militaires successives ayant entraîné d'importants déplacements forcés de populations. Le conflit libérien, qui débute en 1989, déclenche l'un des plus vastes mouvements de réfugiés dans la région, affectant particulièrement les pays voisins comme la Côte d'Ivoire. Entre 1989 et 2012, des dizaines de milliers de Libériens trouvent refuge dans le sud-ouest ivoirien, une région frontalière marquée par une forte porosité des limites territoriales, des liens historiques de voisinage, et une dynamique d'échanges transfrontaliers. Dans ce contexte, les modalités d'accueil et de protection mises en œuvre par les autorités ivoiriennes, les organisations internationales et les acteurs locaux n'ont pas seulement relevé de l'assistance humanitaire. Elles ont aussi constitué des cadres normatifs et pratiques ayant structuré l'expérience de l'exil, reconfiguré les rapports sociaux dans les communautés d'accueil, et influencé les représentations symboliques du refuge, de l'appartenance et du retour.

La présente étude interroge donc la manière dont les dispositifs d'accueil ont façonné, dans la durée, les effets sociaux, politiques et symboliques de l'exil libérien en Côte d'Ivoire. À rebours des approches centrées uniquement sur les camps de réfugiés ou sur la vulnérabilité humanitaire (Michel Agier, 2008 :83 ; James Milner, 2009 :103), elle s'inscrit dans une perspective sociohistorique attentive aux ancrages locaux, aux interactions entre réfugiés et populations hôtes, ainsi qu'aux constructions mémorielles et identitaires liées à l'expérience de l'exil (Clara Lecadet, 2013 :11 ; Naohiko Omata, 2017 : 1286). L'hypothèse centrale est que, bien au-delà de leur fonction d'assistance, les modèles de protection qu'ils soient communautaires, étatiques ou onusiens ont produit des effets durables, visibles dans les parcours de vie, les pratiques politiques locales, mais aussi dans les imaginaires collectifs de l'accueil et du déplacement.

Le choix du terrain qu'est le sud-ouest ivoirien, se justifie par sa position stratégique à la frontière libérienne, son rôle historique de zone d'accueil, et la diversité des configurations de protection qui y ont été expérimentées, notamment l'absence de camps dans certaines zones (Tabou, Grabo), les formes de cohabitation directe avec les autochtones, ou encore les efforts de réinstallation encadrée après la crise post-électorale de 2010 à 2011 (Patrick Gonin, 2001 : 57 ; Clara. Lecadet, 2012 : 129). Entre 1989 et 2012, cette région devient ainsi un laboratoire d'interventions humanitaires, de régulations administratives, et de négociations informelles entre acteurs étatiques, réfugiés, ONG et autorités coutumières.

Méthodologiquement, cette recherche repose sur une approche pluridisciplinaire mobilisant les archives (rapports du HCR, documents du SAARA, correspondances administratives locales), des entretiens semi-directifs menés auprès d'anciens réfugiés libériens, d'acteurs associatifs et de responsables institutionnels, ainsi que des observations ethnographiques dans des localités clés (Toulépleu, Tabou et Grabo). L'objectif est de reconstituer à la fois les logiques d'action institutionnelles et les perceptions subjectives de l'exil, de l'accueil et du retour. En ce sens, cette étude contribue à la réflexion contemporaine sur les politiques migratoires africaines et sur la mémoire des circulations forcées dans une région marquée par la mobilité et l'instabilité (Elizabeth Ferris & Aning Kofi, 2019 : 9 ; Yacouba.Konaté, 2009 :309).

1. Les fondements du modèle ivoirien de protection

Le modèle ivoirien de protection des réfugiés s'est construit sur des logiques originales mêlant pratiques locales et dispositifs institutionnels. Trois dimensions en révèlent les fondements : l'intégration communautaire sans encampement, l'action des institutions et ONG, et l'articulation entre hospitalité traditionnelle et encadrement humanitaire.

1.1. Une approche d'intégration communautaire sans encampement

Contrairement à d'autres pays d'accueil en Afrique de l'Ouest, dont le Liberia, la Côte d'Ivoire a, dans le cadre de l'accueil des réfugiés libériens à partir de 1989, adopté une approche fondée sur l'intégration communautaire plutôt que sur l'installation systématique dans des camps. Ce choix n'est pas anodin. Il s'inscrit à la fois dans une tradition historique d'hospitalité ouest-africaine et dans une logique politique visant à éviter la visibilité des réfugiés comme entités séparées du corps social national² (Yacouba .Konaté, 2009).

Dès les premiers flux de réfugiés libériens en provenance de Nimba et Grand Gedeh, les autorités ivoiriennes, en partenariat avec le HCR, optent pour un modèle de dispersion dans les localités frontalières du sud-ouest, notamment dans les départements de Tabou, Grabo, Toulépleu et Taï. Loin des dispositifs d'encampement centralisés comme ceux mis en place à Prime Timber Production (PTP) au Liberia, les réfugiés libériens en Côte d'Ivoire sont accueillis directement par les familles villageoises.

² Entretien avec madame NEMLIN Wandeh Henriette, Préfet de région à la retraite et originaire de Tabou, rencontrée le 26/05/2017, de 10h10 à 12h24 à son domicile sis au quartier Cocody St Jean-Abidjan

Ce modèle repose largement sur des formes préexistantes de solidarité transfrontalière, fondées sur des liens de parenté, des alliances matrimoniales ou des proximités linguistiques entre les groupes ethniques krou (Patrick Gonin, 2001 :59 ; Alfred. Babo, 2010 :13).

Cette cohabitation intercommunautaire, bien qu'initialement fondée sur des formes de solidarité spontanée, s'est institutionnalisée au fil du temps. Les autorités locales, souvent sans moyens logistiques importants, ont dû jouer un rôle de médiation entre les nouveaux arrivants et les communautés hôtes, avec l'appui d'organisations internationales comme le HCR, mais aussi d'ONG nationales (SAARA, Croix-Rouge, Caritas). L'absence de camps a également permis aux réfugiés d'accéder plus rapidement aux terres agricoles et de participer aux activités économiques locales, notamment dans les plantations de cacao et d'hévéa (Clara Lecadet, 2013 : 10 ; Naohiko Omata, 2017 : 48).

Cependant, ce modèle d'intégration communautaire ne doit pas être idéalisé. Il a généré des tensions latentes, notamment en période de crise nationale entre 2002 et 2007 ; et entre 2010 et 2011, où l'accueil des réfugiés a été perçu par certaines communautés comme un facteur de pression foncière et de recomposition démographique. L'absence de dispositif d'identification systématique des réfugiés, combinée à leur dispersion dans des zones rurales peu surveillées, a parfois alimenté des soupçons de politisation ou d'alignement communautaire avec certains groupes ivoiriens, en particulier dans les contextes électoraux sensibles (Mamadou. Koné, 2015 : 115 ; Jean-Pierre Chauveau, 2011 : 80).

Néanmoins, ce modèle a favorisé une certaine forme de résilience sociale et d'insertion progressive des réfugiés dans les dynamiques locales, en contraste avec les logiques d'assistance prolongée observées dans les camps libériens. Il a permis une relative continuité des parcours de vie, tout en rendant plus complexes les processus de retour et de cessation du statut de réfugié après 2012.

1.2. Rôle des institutions nationales et des ONG internationales

Le modèle ivoirien d'accueil et de protection des réfugiés libériens a reposé sur une gouvernance partagée entre l'État, les organisations internationales, et les ONG nationales. Cette configuration a permis de compenser la faible présence étatique dans certaines zones frontalières, mais elle a aussi contribué à une gestion fragmentée et inégalement territorialisée de la protection.

Au niveau national, le principal acteur institutionnel chargé des réfugiés est le Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (SAARA), créé en 2000 sous tutelle du ministère en charge

de l'Intérieur³. Le SAARA assure la coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), notamment en matière d'enregistrement, de délivrance d'attestations de statut, et de suivi des conditions de vie des réfugiés. Toutefois, en raison de ressources limitées, le SAARA a souvent été contraint de déléguer des fonctions opérationnelles à ses partenaires internationaux et à des ONG humanitaires présentes sur le terrain⁴.

Le HCR, acteur central dans la gestion des réfugiés en Afrique de l'Ouest, a joué un rôle clé dans l'assistance logistique et matérielle, la construction d'écoles ou de centres de santé dans les zones d'accueil, ainsi que dans les campagnes de sensibilisation au retour volontaire. À partir de 2004, il a aussi soutenu des projets de co-développement local dans le cadre de son programme « assistance communautaire intégrée », visant à renforcer les services dans les zones mixtes, au bénéfice des réfugiés et des populations hôtes⁵.

Parmi les ONG internationales impliquées, Caritas, la Croix-Rouge⁶, ou encore Save the Children ont mené des actions de distribution alimentaire, d'appui psychosocial, et de promotion de la cohésion communautaire. Leur présence a été décisive dans des localités peu accessibles, comme Taï ou Grabo, où l'État ivoirien ne disposait que d'une présence administrative minimale (Alexandra Konaté, 2021 : 209). Dans certains cas, ces ONG ont également joué un rôle de médiation entre réfugiés et autorités locales, notamment dans les litiges fonciers ou les problèmes d'accès aux services sociaux de base (Clara Lecadet, 2013 : 93).

Cependant, cette délégation de fait à des acteurs non étatiques a contribué à une forme de gouvernance hybride, marquée par une coordination parfois lacunaire et des chevauchements de compétence. La dispersion géographique des réfugiés, combinée à la rareté des infrastructures, a limité

³ La gestion des réfugiés en Côte d'Ivoire a connu une évolution institutionnelle progressive, révélatrice des ajustements de l'État face aux flux migratoires et aux exigences humanitaires régionales. Dans un premier temps, un Comité ad'hoc fut institué afin d'assurer, de manière provisoire, la coordination des actions en faveur des réfugiés et des apatrides. Cette instance fut rapidement remplacée par le Comité National de Coordination de l'Accueil et de la Réinsertion des Réfugiés et des Libériens (CNCARL), chargé d'organiser l'assistance, la réinsertion et le suivi des réfugiés présents sur le territoire ivoirien. Par la suite, le décret n° 84-2000 du 16 février 2000 transforma le CNCARL en Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (SAARA), placé sous la tutelle du ministère de la Défense et de la Protection civile. Ce changement traduisait une volonté de renforcer la structuration administrative et la capacité opérationnelle de l'État dans la gestion des réfugiés. Cependant, à la suite du Conseil des ministres du 19 septembre 2001, et sur instruction du Président de la République, le SAARA fut rattaché au ministère des Affaires étrangères, afin d'inscrire la politique nationale d'accueil et de protection des réfugiés dans une perspective diplomatique et conforme aux engagements internationaux de la Côte d'Ivoire.

⁴ UNHCR. (2012b). *Community-based Protection and the Integration of Refugees in West Africa*. Genève : UNHCR., 17p, p12.

⁵ Entretien avec monsieur N'GARAMBE Alphonse, administrateur chargé de la protection au bureau du HCR de Tabou, rencontré le 06/09/2008, de 14h à 16h, au siège du HCR à Tabou

⁶ Ces structures possèdent des antennes nationales et internationales qui étaient engagées dans ces régions.

la capacité des institutions à mettre en place un système unifié de protection. De plus, l'absence de camps centralisés a accentué les difficultés de suivi administratif et de planification des aides (Elizabeth Ferris & Aning Kofi, 2019 :10).

Dans ce contexte, la protection effective des réfugiés a souvent dépendu de la qualité des partenariats locaux et de la volonté des autorités coutumières à collaborer avec les ONG. Cette gouvernance décentralisée, bien que pragmatique dans un cadre post-conflit, a également laissé place à des pratiques informelles, à des inégalités d'accès à l'aide, et à une dépendance prolongée à l'égard des financements extérieurs, fragilisant la durabilité du dispositif (Jean-Pierre Chauveau, 2011 :85 ; Naohiko Omata, 2017 : 1271).

1.3. Un modèle hybride entre hospitalité traditionnelle et encadrement humanitaire

Le dispositif ivoirien de protection des réfugiés libériens s'est caractérisé par une articulation originale entre les logiques d'hospitalité coutumière et les mécanismes humanitaires internationaux. Ce modèle hybride a permis d'assurer une certaine continuité d'accueil dans les zones frontalières du Sud-Ouest, tout en introduisant de nouvelles normes juridiques et administratives relatives à la condition de réfugié. Toutefois, cette cohabitation entre normes traditionnelles et cadres humanitaires a produit des effets ambivalents, notamment en matière de sécurisation foncière, de reconnaissance statutaire et de gouvernance locale.

D'une part, les solidarités locales ont joué un rôle crucial dans la première phase d'accueil des réfugiés, surtout dans les années 1990 marquées par l'urgence. Dans de nombreuses localités comme Toulepleu, Tabou, Grabo ou Zagné, les autorités coutumières, les chefs de terre et les familles hôtes ont spontanément ouvert leurs villages aux Libériens fuyant la guerre. Cette hospitalité est fondée sur des valeurs ancestrales de fraternité transfrontalière (Aristide R Zolberg et al., 1989 :183) et sur des liens sociaux anciens entre les groupes ethniques de part et d'autre de la frontière ivoiro-libérienne (Théodore Sosthène Gbesso, 2010 :141).

D'autre part, à partir de 2003, avec la montée des tensions internes en Côte d'Ivoire et l'implication croissante du HCR, cette logique communautaire a été partiellement encadrée par des interventions humanitaires ciblées : distribution de vivres, projets d'appui à l'éducation ou à la santé, programmes de « cohabitation pacifique ». Néanmoins, l'absence de camps formels dans la région a

limité la portée administrative de cet encadrement, laissant une grande part de l'intégration des réfugiés au bon vouloir des acteurs locaux⁷ (Clara Lecadet, 2013 :91).

Cette dualité a également entraîné des ambiguïtés juridiques persistantes, notamment en matière foncière. Dans plusieurs cas, les réfugiés ont cultivé des terres attribuées oralement par les chefs traditionnels, sans bénéficier d'un droit formalisé. (Alexandra Konaté, 2021 :309) Cette situation a généré des tensions après 2007, lorsque certains autochtones ont demandé la restitution des terres ou la régularisation de leur usage, dans un contexte de raréfaction foncière (Jean-Pierre Chauveau, 2011 :80). De plus, l'absence d'enregistrement systématique des réfugiés et la faiblesse des dispositifs d'état civil ont rendu floue la distinction entre réfugiés, déplacés internes, et migrants économiques (Elizabeth, Ferris & Aning Kofi, 2019 :9).

Sur le plan statutaire, si le HCR a délivré des attestations de statut de réfugié et organisé des campagnes de sensibilisation au retour volontaire ou à l'intégration locale, nombre de réfugiés sont restés dans un entre-deux juridique, ni pleinement reconnus comme réfugiés, ni citoyens ivoiriens, malgré des décennies de présence (Naohiko. Omata, 2017 :1273). Cette zone grise statutaire a parfois fragilisé leurs droits à l'éducation, au travail formel, ou à la participation civique.

En somme, le modèle ivoirien de protection s'est construit dans un équilibre mouvant entre la souplesse de l'hospitalité communautaire et les normes du droit humanitaire international. Ce modèle a certes permis une insertion relativement pacifique des réfugiés libériens, mais au prix de nombreuses incertitudes juridiques et d'inégalités d'accès aux droits. Il interroge la capacité des cadres hybrides à offrir une protection durable dans des contextes de crises prolongées.

2.Effets sociaux : recompositions, tensions et solidarités

L'arrivée et l'installation des réfugiés ont profondément reconfiguré les sociétés locales, en générant à la fois de nouvelles formes de coexistence et des sources de tensions. Ces dynamiques se déclinent dans la transformation des rapports sociaux, les conflits liés aux ressources et les stratégies de survie développées par les réfugiés.

2.1. Transformation des rapports sociaux dans les localités d'accueil

⁷ UNHCR. (2012c). *Rapport final sur la cessation du statut des réfugiés libériens en Afrique de l'Ouest*. Dakar : UNHCR Regional Bureau for West Africa, 37 p, p11.

L'arrivée prolongée des réfugiés libériens dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, entre 1989 et 2012, a profondément modifié les rapports sociaux dans les localités d'accueil. Au-delà de l'urgence humanitaire, ces présences prolongées ont favorisé l'émergence de nouvelles formes de sociabilité, de parenté et de coopération économique, tout en mettant à l'épreuve les équilibres communautaires existants. Dans un contexte rural marqué par la diversité ethnique et une économie de subsistance, les interactions quotidiennes entre réfugiés et autochtones ont redéfini les frontières sociales.

L'une des dynamiques les plus marquantes fut l'émergence de nouvelles formes de parenté sociale, souvent construites sur des bases informelles mais durables. Le système de parrainage local, dans lequel des familles ivoiriennes se portaient garantes ou protectrices de familles réfugiées, a permis à ces dernières de bénéficier d'une insertion symbolique dans la structure villageoise (Théodore Sosthène. Gbesso, 2010 : 140). De nombreux réfugiés libériens se sont vus attribuer des terres ou des cases par les chefs de village ou les patriarches locaux, parfois en échange de services agricoles ou domestiques, perpétuant ainsi des logiques anciennes de patronage et de clientèle (Jean-Pierre Chauveau & Kouadio Sosthène Bobo, 2003 :21).

Par ailleurs, les mariages mixtes entre réfugiés et autochtones sont devenus fréquents, notamment entre jeunes femmes libériennes et hommes ivoiriens. Ces unions ont joué un rôle de médiation sociale, facilitant l'ancrage territorial des réfugiés et créant des alliances familiales transfrontalières. Toutefois, ces mariages ont aussi parfois été le fruit de rapports de force ou d'inégalités économiques, posant la question de la vulnérabilité des femmes réfugiées dans ces arrangements matrimoniaux (Clara Lecadet, 2013 :95 ; Barbara Harrell-Bond, 1986 :311).

Les interactions économiques ont également contribué à transformer les rapports sociaux. Des réseaux marchands mixtes se sont formés dans les marchés hebdomadaires des zones frontalières (Toulépleu, Grabo, Tabou), avec une complémentarité entre les productions agricoles libériennes (manioc, riz, huile de palme) et les circuits de distribution ivoiriens. Cette cohabitation marchande a favorisé une forme de « cosmopolitisme rural » où la coopération et la compétition coexistaient (Elisabeth Schmidt, 2003 :101 ; Naohiko Omata, 2017 :57). Dans plusieurs cas, des Libériens ont ouvert de petits commerces, parfois en partenariat avec des Ivoiriens, intégrant les logiques locales d'échange.

Enfin, la cohabitation intercommunautaire, malgré des tensions sporadiques notamment lors des crises ivoiriennes de 2002 et 2010, s'est généralement maintenue grâce à l'ancrage quotidien des relations. La participation des réfugiés à la vie associative à travers les églises, groupes de jeunes et les tontines a favorisé leur visibilité sociale, bien que leur statut juridique incertain ait parfois limité leur

pleine inclusion. (Alexandra Konaté, 2021 :316). Certaines localités, à l'instar de Zagné ou Djouroutou, ont vu naître de véritables espaces sociaux transnationaux, où la mémoire de l'exil, les circulations familiales et les identités hybrides ont recomposé les appartenances (Liisa H Malkki, 1995 :76 ; François Manchuelle, 2004 :205).

En somme, les dispositifs de protection mis en place en Côte d'Ivoire ont favorisé, par effet indirect, des recompositions sociales profondes. Ces transformations témoignent de la capacité des sociétés rurales à absorber des mobilités forcées dans leurs structures relationnelles, mais elles révèlent aussi les zones grises de l'intégration, où le lien social ne garantit pas nécessairement un accès équitable aux droits.

2.2. Conflits d'accès aux ressources

L'installation prolongée des réfugiés libériens dans les localités rurales du Sud-Ouest ivoirien a inévitablement exacerbé les tensions liées à l'accès aux ressources. Dans une région marquée par une forte densité migratoire, une économie agraire de subsistance, et un système foncier coutumier, la présence de dizaines de milliers de réfugiés pendant plus de deux décennies a amplifié les concurrences sur la terre, les services sociaux et les infrastructures publiques.

La question foncière constitue l'un des principaux foyers de conflit. Dans les villages de Grabo, Tabou ou Toulépleu, les réfugiés se sont installés sur des terres mises à disposition par des hôtes locaux, selon des arrangements coutumiers souvent informels. Si ces accords ont initialement reposé sur des principes de solidarité ou sur des logiques de clientélisme traditionnel (Jean-Pierre Chauveau & Jean-Philippe Colin, 2010 :91), leur durabilité a été mise à mal par la saturation progressive des espaces cultivables, la montée des générations nées sur place, et la réévaluation des droits fonciers par les autochtones. De nombreux différends ont ainsi éclaté autour du droit d'usage de la terre, notamment à la suite des retours des populations déplacées internes après les crises ivoiriennes, ou encore lors des tentatives d'acquisition formelle de parcelles par des réfugiés (Théodore Sosthène Gbesso , 2010 :139 ; Catherine Boone, 2014 :401).

Les règles coutumières de transmission du foncier, basées sur la filiation patrilinéaire, ont souvent exclu les réfugiés, considérés comme « non originaires » ou « temporaires ». Cela a conduit à une insécurité foncière chronique pour ces derniers, malgré leur ancrage local. Cette précarité a été renforcée par l'absence de cadre juridique clair garantissant des droits d'usage prolongés aux réfugiés (Mamadou Koné, 2013 :23). La situation a parfois généré des conflits intergénérationnels au sein des

familles hôtes elles-mêmes, entre les anciens qui avaient concédé la terre et les jeunes qui la revendiquaient comme leur héritage.

Par ailleurs, la pression sur les services sociaux de base notamment les écoles, centres de santé, points d'eau et les routes s'est accrue avec l'arrivée massive des réfugiés. Dans certaines localités, comme à Zagné ou Djouroutou, les infrastructures déjà sous-dimensionnées ont peine à répondre à la demande croissante. Cette situation a suscité des sentiments d'injustice ou de frustration de la part des populations autochtones, notamment lorsque les aides humanitaires, dispensées via le HCR ou les ONG, étaient perçues comme profitant exclusivement aux réfugiés (Alexandra Konaté, 2021 :100). La redistribution inégale de l'aide internationale a ainsi contribué à créer une « ligne de faille humanitaire » entre réfugiés et hôtes, aggravant les ressentiments latents.

En réponse, plusieurs mécanismes communautaires ont tenté d'atténuer ces tensions : comités mixtes de gestion, médiations traditionnelles, interventions des autorités préfectorales. Toutefois, ces dispositifs sont restés inégaux selon les zones, et leur efficacité a souvent été conditionnée par le degré de politisation locale ou l'intensité des conflits fonciers préexistants (Jean-Pierre Chauveau, 2006 :53).

En définitive, si le modèle ivoirien d'intégration communautaire a permis une cohabitation initialement pacifique, il a aussi engendré des conflits structurels liés à la compétition pour les ressources. Ces tensions mettent en lumière les limites d'un accueil informel fondé sur la seule hospitalité coutumière, dans un contexte de rareté foncière et de faiblesse des services publics.

2.3. Résilience et stratégies de survie des réfugiés

Face aux incertitudes prolongées de leur statut, aux défis d'accès aux ressources et à la précarité des dispositifs d'assistance, les réfugiés libériens installés dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire ont mis en œuvre une série de stratégies de résilience leur permettant de survivre, de se maintenir, voire de se projeter dans l'avenir. Ces stratégies, combinant mobilité, entraide communautaire et initiatives économiques, révèlent la capacité d'adaptation d'un groupe confronté à l'instabilité et à l'ambiguïté juridique.

L'une des premières stratégies de survie a été la mobilité secondaire. Beaucoup de réfugiés, notamment les plus jeunes ou les hommes en âge de travailler, ont circulé entre plusieurs localités, à l'intérieur de la Côte d'Ivoire ou entre les deux pays, selon les saisons, les opportunités économiques ou les fluctuations sécuritaires. Ces retours transfrontaliers temporaires permettaient, entre autres, de

récupérer des biens, de vérifier l'état des villages d'origine, ou de commercer dans les deux espaces. Ils illustrent la fluidité des frontières et l'existence de réseaux transnationaux denses entre la Côte d'Ivoire et le Liberia (Théodore Sosthène Gbesso, 2010 :141 ; Elisabeth Schmid, 2013 : 203). Ces mobilités étaient aussi parfois un moyen de contourner les restrictions administratives liées au statut de réfugié, notamment en matière de circulation ou d'accès au travail.

Parallèlement, les réfugiés ont développé des formes d'auto-organisation communautaire. Dès les premiers mois d'installation, des comités de réfugiés ont vu le jour, jouant un rôle de médiation avec les autorités locales et les ONG, mais aussi de régulation interne (gestion des conflits, aide aux plus vulnérables, organisation des funérailles ou des fêtes religieuses). Des associations de femmes réfugiées se sont également constituées, favorisant la mise en place d'activités génératrices de revenus comme la culture maraîchère, la petite transformation alimentaire ou la vente ambulante⁸ (Clara Lecadet, 2013 :130). Ces structures informelles ont contribué à maintenir une cohésion sociale au sein des communautés déplacées et à pallier les lacunes institutionnelles.

La dimension religieuse a aussi été un facteur de résilience. Les églises chrétiennes notamment pentecôtistes et évangéliques ont offert un cadre de soutien moral, matériel et spirituel. Elles ont parfois servi d'espaces d'hébergement temporaire ou de relais pour l'aide humanitaire. Les pratiques religieuses ont renforcé les liens communautaires et aidé à maintenir une continuité symbolique avec la société d'origine, tout en facilitant l'insertion dans les réseaux religieux locaux (Francis Akindès, 2009 :33).

Enfin, des solidarités ethniques transfrontalières ont renforcé les capacités de survie. Dans les régions où les réfugiés libériens partageaient des appartenances culturelles avec les groupes autochtones notamment les Krou, Grebo ou Kran, des formes d'hospitalité élargie ont permis une insertion plus fluide, allant de l'hébergement à l'accès à la terre ou au travail agricole. Cette parenté linguistique et culturelle a favorisé des logiques de recomposition identitaire, parfois revendiquées dans les discours politiques ou religieux locaux (Alfred Babo, 2010 :37).

Ces différentes stratégies montrent que les réfugiés n'étaient pas des bénéficiaires passifs de l'assistance, mais des acteurs sociaux, capables de négocier leur place, de contourner les contraintes institutionnelles, et de reconstruire des espaces de vie dignes malgré l'exil. Leur résilience a aussi eu

⁸ Gender and Reproductive Services. Libéria. (2011). *Rapport d'activités des femmes réfugiées libériennes dans le Sud-Ouest ivoirien*. GRS, 37p, p13.

des effets sur les sociétés d'accueil, en influençant les formes de sociabilité, les économies locales et les dynamiques culturelles transfrontalières.

3. Effets politiques de la présence réfugiée : souveraineté, citoyenneté, pouvoir local et mémoires

L'installation prolongée des réfugiés libériens dans le Sud-Ouest ivoirien entre 1989 et 2012 a généré des effets politiques profonds, remettant en question la gestion du territoire, la légitimité des autorités locales, les enjeux de souveraineté, ainsi que les modalités d'inclusion juridique et symbolique des exilés. Au croisement du politique, du foncier, du sécuritaire et du mémoriel, la présence libérienne a reconfiguré durablement les dynamiques locales et nationales.

3.1. Reconfigurations territoriales et redéploiement des pouvoirs locaux

Le modèle d'accueil non encampé privilégié en Côte d'Ivoire a favorisé une intégration communautaire des réfugiés, plaçant les chefferies traditionnelles au centre des dispositifs de gestion. Dans les localités frontalières de Tabou, Grabo, Olodio ou Toulepleu, les autorités coutumières ont assumé des fonctions de médiation entre communautés hôtes, réfugiés, administration préfectorale et acteurs humanitaires. En attribuant des terres ou en autorisant l'installation dans les hameaux périphériques, elles ont consolidé leur légitimité symbolique et matérielle (Alfred Babo, 2010 :17 ; JP. Chauveau, 2006 :61).

Cette centralité coutumière s'est toutefois souvent heurtée au faible déploiement de l'administration préfectorale, contrainte de déléguer une partie de ses prérogatives aux chefs locaux ou aux ONG internationales. Il en est résulté une gouvernance territoriale hybride, parfois concurrentielle, où les services de l'État sous-préfectures, préfectures, SAARA ont dû composer avec des acteurs non étatiques fortement dotés (Jean Bazin & Jean –François Médard, 2001 :27 ; Elisabeth Schmid, 2013 :73).

Les ONG internationales et le HCR, perçus comme des pouvoirs alternatifs capables de mobiliser des ressources conséquentes, ont introduit de nouvelles logiques de régulation et d'intervention, contribuant à une « gouvernance partagée » dans laquelle se superposaient enjeux humanitaires, fonciers et politiques (Clara Lecadet, 2013 :15 ; James Milner, 2009 :27). Cette recomposition des pouvoirs locaux a, dans certains cas, ouvert des espaces d'autonomie ou de dépendance, tout en fragilisant l'autorité de l'État central lors des crises politico-militaires de 2002–2004 et 2010–2011.

3.2. Politisation et instrumentalisations de la présence libérienne

Les crises ivoiriennes ont amplifié les usages politiques de la présence réfugiée. Dans le contexte de montée des tensions identitaires et de l'« ivoirité », les réfugiés libériens ont été perçus tantôt comme des victimes des conflits régionaux, tantôt comme des acteurs potentiels d'instabilité. Leur présence dans les zones frontalières a été associée aux circulations d'armes et de combattants, et certains ont été accusés, sans preuves solides, d'entretenir des liens avec des groupes armés pro-Gbagbo ou les Forces Nouvelles (Abu Bakarr Bah, 2010 :105 ; Ruth. Marshall-Fratani, 2006 :117).

Cette vision sécuritaire a été alimentée par la mobilisation d'anciens combattants libériens dans les affrontements de l'Ouest ivoirien, brouillant la frontière entre réfugié civil et acteur militaire. Dans plusieurs localités, la présence libérienne a également été instrumentalisée à des fins clientélistes : promesses d'accès à la terre, protection ou avantages divers contre un soutien politique implicite (Jean-Pierre Chauveau, 2010 :90). À l'inverse, certains leaders locaux ont dénoncé les réfugiés pour mobiliser les jeunes autochtones autour de discours de défense foncière et identitaire.

Cette instrumentalisation a consolidé une ambivalence durable : les réfugiés ont été simultanément reconnus comme sujets humanitaires et suspectés d'être des menaces potentielles, entravant leur intégration et renforçant leur vulnérabilité sociale (Élisabeth Schmid, 2013 :28 ; Clara Lecadet, 2013 :11).

3.3. Régularisation, citoyenneté et risques d'apatridie

La cessation du statut de réfugié en 2012 a ouvert une période cruciale marquée par des processus d'intégration juridique souvent longs, incertains et politisés. De nombreux Libériens installés depuis plus de vingt ans ont formulé des demandes de naturalisation afin d'obtenir une reconnaissance pleine et durable dans l'espace national ivoirien. Toutefois, l'accès à la nationalité, encadré par des critères restrictifs et influencé par les débats identitaires, demeure un processus complexe (Abu Bakarr Bah, 2014 :18 ; Amadou Diallo, 2020 :53).

L'inscription sur les listes électorales locales, autre modalité d'expression civique, se heurte également à des obstacles administratifs et à des réticences des autorités ou des communautés hôtes, qui continuent de percevoir ces populations comme des étrangers concurrents dans l'accès aux ressources et aux droits (Yao.Kouamé, 2014 :96 ; Alexandra Konaté, 2021 :180).

Un enjeu majeur réside désormais dans les situations d'apatridie touchant particulièrement les descendants nés en Côte d'Ivoire, souvent dépourvus de documents d'état civil ou confrontés à des

règles de filiation restrictives (Amadou Diallo, 2020 :22 ; Naohiko Omata, 2017 :1293). Cette absence de statut juridique clair limite l'accès aux droits fondamentaux éducation, santé, mobilité et fragilise l'insertion socio-économique de ces communautés.

Ces incertitudes administratives, loin d'être de simples enjeux techniques, traduisent des tensions politiques sur l'inclusion, l'identité et la souveraineté, révélant les limites des dispositifs de protection centrés sur le court terme (Mohamed Lahlou, 2017 :102 ; James Milner, 2014 :160).

3.4. Mémoires, récits institutionnels et invisibilisations post-crise

Au-delà des enjeux administratifs et sécuritaires, la présence libérienne a façonné un champ mémoriel complexe. Les réfugiés ont développé des récits familiaux et communautaires mêlant mémoire de la violence, hospitalité, perte et résilience, transmis oralement entre générations (Amadou Diallo, 2020 :75 ; Sidiki Bakoné, 2019 :121). Des commémorations spécifiques et des marqueurs spatiaux lieux de refuge, tombes, sites symboliques renforcent ces mémoires plurielles (Laurence Audet Gosselin, 2019 :145 ; Elisabeth Schmid, 2013 :99).

En parallèle, les discours humanitaires et les mises en scène institutionnelles visites du HCR, journées mondiales du réfugié, opérations de rapatriement ont produit une mémoire normative valorisant la solidarité et l'efficacité des dispositifs, tout en occultant leurs limites pratiques (Ferris & Aning, 2019 :27 ; Gonin, 2014 :97). Cette mémoire institutionnelle contribue à légitimer les cadres juridiques et l'intervention internationale, mais tend à lisser les expériences vécues et à réduire la complexité des trajectoires d'exil (Mohamed Lahlou, 2017 :98 ; Naohiko Omata, 2017 :59).

Après 2012, un processus d'invisibilisation s'est accentué : absence dans les manuels scolaires, faible présence dans les discours publics, marginalisation médiatique. Ce silence post-crise, souvent interprété comme une stratégie d'évitement pour prévenir les tensions foncières ou identitaires, renforce l'effacement symbolique des réfugiés (Amadou Diallo, 2020 :191 ; Alexandra Konaté, 2021 :86). Face à cette invisibilisation, beaucoup adoptent des stratégies de discrétion ou d'assimilation silencieuse (Sidiki Bakoné, 2019 ; Yao Kouamé, 2014 :78).

Ces dynamiques mémorielles montrent que la reconnaissance symbolique est indissociable des enjeux de souveraineté, de citoyenneté et d'intégration. Elles révèlent la nécessité de construire une mémoire collective inclusive, capable de restituer les expériences d'exil et d'en tirer des enseignements pour des politiques d'accueil et de cohésion durable (James Milner, 2014 :66 ; Naohiko Omata, 2017 :95).

Conclusion

L'analyse des politiques d'accueil mises en œuvre en Côte d'Ivoire à l'égard des réfugiés libériens entre 1989 et 2012 permet de mesurer l'ampleur des effets sociaux, politiques et symboliques produits par ces dispositifs sur les sociétés locales comme sur les exilés eux-mêmes. Sur le plan social, l'intégration communautaire sans encampement a favorisé la cohabitation et l'émergence de solidarités intercommunautaires, tout en révélant des tensions accrues autour de l'accès aux ressources, en particulier foncières (Sidiki Bakoné, : 2019 :80 ; Yao Kouamé, 2014 :67). Politiquement, la présence prolongée des réfugiés a reconfiguré les rapports entre autorités locales, acteurs humanitaires et populations déplacées, suscitant à la fois des formes d'appropriation locale et d'instrumentalisation nationale (Alexandra Konaté, 2021 : 85 ; Mohamed. Lahlou, 2017 :82). Enfin, les effets symboliques de cette expérience d'exil se manifestent à travers des mémoires multiples et parfois contradictoires, où se mêlent reconnaissance, oubli et stratégies de discrétion (Amadou Diallo, 2020 : 111 ; Laurence Audet Gosselin, 2019 :113).

Ces observations soulignent que l'exil ne se limite pas à une rupture temporaire, mais s'inscrit dans la durée comme une expérience structurante, qui transforme les individus, les communautés d'accueil, et les dispositifs institutionnels. Le cas ivoirien, en particulier dans sa dimension « non-camp », illustre la manière dont les pratiques d'accueil peuvent s'insérer dans des logiques locales de solidarité tout en reproduisant des formes d'ambiguïté juridique et de marginalité durable (James Milner, 2014 :153 ; Naohiko Omata, 2017 : 1291).

À l'heure où l'Afrique de l'Ouest est confrontée à une résurgence des déplacements forcés liés à l'insécurité armée, aux changements climatiques et à la crise économique, cette étude invite à une réflexion renouvelée sur la gouvernance des migrations forcées. La combinaison de l'instabilité politique chronique au Mali, au Burkina Faso, au Niger et des chocs environnementaux (désertification, inondations, conflits agropastoraux) annonce des formes d'exil plus complexes, touchant des populations rurales vulnérables souvent en dehors des radars institutionnels⁹ (Luca Raineri, 2021 :11).

Face à ces défis, une gouvernance plus inclusive, ancrée à la fois dans les réalités locales et les cadres juridiques régionaux, apparaît nécessaire. Il s'agirait notamment de reconnaître la pluralité des formes d'accueil informel, de renforcer la capacité d'anticipation des États, et de valoriser les savoirs

⁹ UNHCR. (2023). *Global Trends: Forced Displacement in 2022*. Genève : UNHCR, 10 p.

accumulés par les communautés et acteurs de terrain lors des crises précédentes. La mémoire de l'exil libérien en Côte d'Ivoire peut ainsi constituer une ressource précieuse pour penser une politique de protection humaine qui ne se limite pas à la gestion de l'urgence, mais qui s'ancre dans une vision durable de la mobilité en Afrique de l'Ouest.

Sources et bibliographie

Sources orales

	Nom et Prénoms	Fonction / Statut	Date , Heure et lieu	Thèmes
	MASSAQUOI Jhonny Daniel	Chairman des réfugiés de San-Pedro et chairman national	19/09/2017 11h13-15h À son domicile sis au quartier CMA de San-Pedro	-délocalisation d'Abidjan à Tabou -Le déguerpissement du "Bon Berger" -La cohabitation et le processus d'intégration Les insuffisances du système de protection -Les limites de la politique d'intégration du gouvernement humanitaire
	NEMLIN Wandeh Henriette	Préfet de région à la retraite et originaire de Tabou	26/05/2017 10h10 à 12h24 à son domicile sis au quartier Cocody St Jean-Abidjan	-L'accueil, l'installation et l'intégration des réfugiés libériens -La politique de prise en charge ségrégationniste des ONG et du HCR -Les réfugiés et les crises dans la région -L'impact social, environnemental et économique des réfugiés dans la région
3	N'GARAMBE Alphonse	Administrateur chargé de la protection au bureau du HCR-Tabou	06/09/2008 14h-16h Au siège du HCR à Tabou	Le système international de protection des réfugiés Le dispositif local de prise en charge des réfugiés libériens

Sources imprimées

Gender and Reproductive Services.(GRS) (2011). *Rapport d'activités des femmes réfugiées libériennes dans le Sud-Ouest ivoirien*. G RS, Libéria.

Human Rights Watch (HRW). (2011). *"They Killed Them Like It Was Nothing": The Need for Justice for Côte d'Ivoire's Post-Election Crimes*. New York : Human Rights Watch, 128 p.

International Crisis Group. (2003). *Côte d'Ivoire: The War Is Not Yet Over*. Africa Report n° 72, 28 novembre 2003. Bruxelles : International Crisis Group, 71 p.

UNHCR. (2012a). *Operational update on Ivorian refugee response in Liberia*. Genève : UNHCR, 12 p.

UNHCR. (2012b). *Community-based Protection and the Integration of Refugees in West Africa*.

Genève : UNHCR., 17p.

UNHCR. (2012c). *Rapport final sur la cessation du statut des réfugiés libériens en Afrique de l'Ouest.*

Dakar : UNHCR Regional Bureau for West Africa, 37 p.

UNHCR. (2014). *Voluntary Repatriation of Ivorian Refugees: Strategy Paper.* Monrovia : UNHCR

Liberia Country Office, 13 p.

UNHCR. (2023). *Global Trends: Forced Displacement in 2022.* Genève : UNHCR, 10 p.

Bibliographie

AGIER Michel. (2008). *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire.*

Paris : Flammarion, 312 p.

AKINDÈS, F. (2009). Côte d'Ivoire since 1993: The risky reinvention of a nation. A. R. Mustapha & L.

WHITFIELD (Eds.), *Turning points in African democracy* (pp. 31–49). Boydell & Brewer.

AUDET Gosselin, Laurence. (2019). *Mémoire et exil en Afrique de l'Ouest : récits et transmissions.*

Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 248 p.

BABO Alfred. (2010). *Autorités traditionnelles et recompositions locales en Côte d'Ivoire.* Abidjan :

Université de Cocody, 214 p.

BABO Alfred. (2010). Crises et conflits fonciers en Côte d'Ivoire : le cas du département de Tabou (Sud-

Ouest). *Observatoire du Foncier Rural*, [pagination à préciser].

BAH Abu Bakarr. (2010). Democracy and civil war: Citizenship and peacemaking in Côte d'Ivoire.

African Affairs, 109(437), 597–615.

BAH Abu Bakarr. (2014). *Post-conflict Liberia: The challenges of rebuilding a fragmented society.*

Lanham : Lexington Books, 254 p.

BAKONÉ Sidiki. (2019). *Exil, mémoire et identités recomposées en Afrique de l'Ouest.* Paris : Karthala,

320 p.

BAZIN Jean, & Médard, Jean-François. (2001). *Autorité et pouvoir en Afrique noire : Traditions et*

mutations. Paris : Karthala, 430 p.

BOONE Catherine. (2014). *Property and political order in Africa: Land rights and the structure of politics.*

Cambridge : Cambridge University Press, 412 p.

CHAUVEAU Jean-Pierre. (2006). Les pouvoirs de la terre en Côte d'Ivoire. *Politique africaine*, 104(4),

51–67.

CHAUVEAU Jean-Pierre. (2010). *La terre, les autorités et la politique en Afrique de l'Ouest.* Abidjan :

IRD, 290 p.

- CHAUVEAU** Jean-Pierre. (2011). « La réforme foncière de 1998 en Côte d'Ivoire : une opération technocratique en décalage avec les logiques sociales », *Afrique Contemporaine*, 238(2), 75–93.
- CHAUVEAU** Jean-Pierre, & **BOBO** Kouadio Sosthène. (2003). « Construction d'un espace négocié entre autochtones et allochtones dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire », *Autrepart*, 27(3), 19–36.
- CHAUVEAU** Jean-Pierre, & **COLIN** Jean-Philippe. (2010). « Customary transfers and land sales, Côte d'Ivoire : Revisiting the embeddedness issue », *Africa*, 80(1), 81–103.
- DIALLO** Amadou. (2020). *Apatried et citoyenneté en Afrique de l'Ouest*. Paris : Le Harmattan, 210 p.
- FERRIS** Elizabeth, & **KOFI** Aning. (2019). « Migration crises in West Africa: Historical patterns and policy Responses », *Brookings Institution Working Paper*,
- FERRIS** Elizabeth, & **KOFI** Aning. (2019). « Refugees, migration and humanitarianism in West Africa », *UNHCR Research Paper Series*,
- GBESSO** Théodore Sosthène. (2010). *Les dynamiques foncières dans les zones de refuge en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Université de Cocody, 123P.
- GBESSO** Théodore Sosthène. (2010). Mobilité transfrontalière et recompositions sociales en zone forestière ivoirienne. *Autrepart*, 53 (1), 137–153.
- GONIN** Patrick. (2001). *Les réfugiés dans le monde : une géographie de l'exil*. Paris : Armand Colin, 254 p.
- GONIN** Patrick. (2014). *Migrations et humanitaire en Afrique de l'Ouest : pratiques et représentations*. Paris : Karthala, 276 p.
- HARRELL-BOND** Barbara. (1986). *Imposing Aid: Emergency Assistance to Refugees*. Oxford : Oxford University Press, 376 p.
- KONATÉ** Rokia Alexandra. (2021). *Les réfugiés libériens dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire : 1989–2012* (Thèse de doctorat). Université Félix Houphouët-Boigny, 460p.
- KONATÉ** Alexandra, (2021), Les réfugiés libérés dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire : de l'accolade au rejet (1989-2012), *Migrations et Diasporas dans le Monde : Représentations, intégrations et enjeux internationaux*, Abidjan L'Harmattan, 2021, pp. 99-124.
- KONATÉ** Yacouba. (2009). *La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et guerre*. Paris : Karthala, 410 p.
- KONÉ** Mamadou. (2013). *Foncier rural et conflits d'usage en Côte d'Ivoire*. Abidjan : CERAP, 220 p.
- KOUAMÉ** Yao. (2014). *Identités, citoyenneté et mémoire en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Les Classiques Africains, 198 p.

- LAHLOU** Mohamed. (2017). *Migrations forcées et gouvernance en Afrique*. Rabat : Université Mohammed V, 302 p.
- LECADET** Clara. (2012). «La figure du “réfugié” entre politiques et solidarités sociales au Liberia et en Côte d'Ivoire», Valérie Baby-Collin & Geneviève Cortès (dir.), *Exils, migrations, diasporas : les Suds en mouvement* (pp. 127–142). Paris : Karthala.
- LECADET** Clara. (2013). *Refugees and exiles: Voices and narratives from refugee camps in Africa*. New York : Berghahn Books, 260 p.
- LECADET** Clara. (2013). «Réfugiés et déplacés : figures politiques de l'hospitalité en Afrique de l'Ouest», *Cahiers d'Outre-Mer*, 261 (1), 7–25.
- MALKKI** Liisa H. (1995). *Purity and Exile: Violence, Memory, and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*. Chicago : University of Chicago Press, 376 p.
- MANCHUELLE** François. (2004). *Willing Migrants: Soninke Labor Diasporas, 1848–1960*. Athens : Ohio University Press, 400 p.
- MARSHALL-FRATANI** Ruth. (2006). «The war of “who is who”: Autochthony, nationalism, and citizenship in the Ivorian crisis», In Peter Geschiere & Stephen Jackson (Eds.), *Autochthony: Struggles over belonging and exclusion in Africa and Europe* (pp. 109–143). Bloomington : Indiana University Press.
- MILNER** James. (2009). *Refugees, the State and the Politics of Asylum in Africa*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 260 p.
- MILNER** James. (2014). *Protracted refugee situations and the governance of mobility*. London : Routledge, 228 p.
- MOECKLI** Daniel. (2008). *Human rights and non-citizens: The limits of universalism*. Oxford : Oxford University Press, 312 p.
- OMATA** Naohiko. (2013). «The complexity of refugees' return decision-making in a protracted exile», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39(8), 1281–1297.
- OMATA** Naohiko. (2017). *The Myth of Self-Reliance: Economic Lives Inside a Liberian Refugee Camp*. New York : Berghahn Books, 248 p.
- RAINERI** Luca. (2021). Instability and displacement in the Sahel. *European Union Institute for Security Studies Report*, 20 p.
- SCHMIDT** Elisabeth. (2003). *Mobilités et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala, 290 p.